



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

financement public

Question écrite n° 86565

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport sur l'évaluation de la pertinence des dispositions législatives et réglementaires relatives au financement des campagnes électorales et des partis politiques. En effet, celui-ci préconise d'assurer une publication plus détaillée des comptes de campagne et des comptes des partis politiques au *Journal officiel*, ainsi que sur le site internet de la Commission nationale des comptes de campagne et des finances des partis politiques. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86565

Rubrique : Partis et mouvements politiques

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5853

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)